

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL

Séance du 13 décembre 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	08

Vote
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 3

L'an 2024, le 13 décembre 2024 à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 06 décembre 2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06 décembre 2024.

Présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Bernadette Gaulot, Cécile Boutellier, Anne Braud MM. Hervé Henry, Julien Ossola, Eddie Pfister.

Absent excusé : Jean-Damien Bourillon donne pouvoir à Marie-Noëlle Hubert.

A été nommée secrétaire : Anne Braud

37 – Renouvellement baux de chasse

Madame le maire et Monsieur Hervé Henry étant directement concernés par le sujet dans le cadre des conflits d'intérêts quittent la salle du conseil municipal.

Monsieur Stéphane Vernier premier adjoint présente le sujet. Il informe les conseillers d'un courrier reçu en mairie le 09 décembre 2024 de l'association « La Fraternelle » au sujet de son bail de chasse et rappelle que les baux de location des droits de chasse dans la forêt communale détenus par la société de chasse « La Fraternelle » et l'association de chasse « La Combe Saint Galles » arrivent à échéance le 31 mars 2025.

Pour le renouvellement des baux de chasse il appartient au conseil municipal de délibérer sur le mode de location :

- Les différents modes de location sont :
- adjudication,
- amiable
- amiable avec publication

Après en avoir délibéré, le conseil municipal retient le mode de location amiable, 8 voix pour.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Verbiesles le 13 décembre 2024
Le Maire,
Marie-Noëlle HUBERT